

Compte-rendu

PNA Libellules & PNA Papillons de jour  
Déclinaisons Occitanie

Compte-rendu du 1<sup>er</sup> comité technique  
16 février 2023



Avril 2023



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# PNA Libellules & PNA Papillons de jour – Déclinaisons Occitanie

## Compte rendu du 1<sup>er</sup> comité technique - 16 février 2023

Document réalisé par le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie,



l'Office pour les insectes et leur environnement



et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Occitanie



### Coordination Occitanie :

Baptiste CHARLOT, David SOULET, Jérôme ROBIN – CEN Occitanie  
Bastien LOUBOUTIN, Stéphane JAULIN, Stéphane BERTHELOT – Opie  
Laetitia BABILLOTE – DREAL Occitanie

Autres animateurs présents pour ce Cotech : Camila LEANDRO – CEFE/UPVM3, Anne-Marie DEVELAY (Dreal Occitanie).

### Rédaction du compte-rendu :

Baptiste CHARLOT – CEN Occitanie, Bastien LOUBOUTIN & Stéphane BERTHELOT – Opie

### Relecture :

Anne-Marie DEVELAY (Dreal Occitanie), David SOULET (CEN Occitanie), Stéphane Jaulin (Opie), Samuel DANFLOUS (Muséum de Toulouse), Ghislain RIOU (Nature en Occitanie)

**Date de réalisation :** Avril 2023

### Citation recommandée :

Charlot B., Berthelot S., Louboutin B. (coord.), 2023. Compte-rendu du 1er comité technique – 16 février 2023. PNA Libellules et PNA Papillons de jour – Déclinaisons Occitanie. CEN Occitanie, Opie & DREAL Occitanie. 35 p. + annexes.

## Table des matières

<b>1. CONTEXTE</b>	<b>2</b>
<b>2. PERSONNES PRESENTES</b>	<b>2</b>
<b>3. PNA LIBELLULES (9H30-12H00)</b>	<b>4</b>
3.1. ACTUALITES NATIONALES ET REGIONALES	4
3.1.1. Actualités nationales	4
3.1.2. Actualités régionales	6
3.2. SEQUENCES THEMATIQUES	9
3.2.3. Axe Sensibilisation	9
3.2.4. Axe Connaissances	11
3.2.5. Axe Gestion & Conservation	14
3.3. AUTRES POINTS	17
<b>4. PNA PAPILLONS DE JOUR (14H00-17H00)</b>	<b>18</b>
4.1. ACTUALITES NATIONALES ET REGIONALES	18
4.1.1. Actualités nationales	18
4.1.2. Actualités régionales	20
4.2. SEQUENCES THEMATIQUES	22
4.2.3. Axe Sensibilisation	23
4.2.4. Axe Connaissances	26
4.2.5. Axe Gestion et Conservation	29
4.3. AUTRES POINTS	32
<b>5. CONCLUSION</b>	<b>32</b>
<b>6. ANNEXE</b>	<b>33</b>

## 1. CONTEXTE

Les deux déclinaisons en Occitanie des Plans nationaux d'actions (PNA) **en faveur des libellules et des papillons de jour** sont animées par le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie (CEN Occitanie), l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie) et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Occitanie (DREAL Occitanie).

Un premier **comité technique** regroupant plusieurs acteurs impliqués dans la conservation des odonates et des papillons de jour au niveau régional s'est tenu le jeudi 16 février 2023 à Narbonne. La matinée a été consacrée au PNA libellules et l'après-midi au PNA papillons de jour.

En amont de cette réunion, une [enquête en ligne](#) a été envoyée à un large panel d'acteurs régionaux (associations naturalistes, collectivités gestionnaires d'espaces naturels, bureaux d'études, chercheurs...). Cette enquête visait à recenser (1) les actions déjà engagées et (2) les souhaits d'actions à engager, pour chacun des trois grands axes (information & sensibilisation, amélioration des connaissances et gestion, gestion & conservation).

Les deux demi-journées se sont déroulées en deux phases : une première centrée sur les actualités nationales et régionales autour des PNA respectifs, des déclinaisons régionales et de différentes actions menées ou prévues en faveur des odonates, des papillons de jour et de leur conservation, et une seconde sous forme de séquences thématiques autour des grands axes de la déclinaison (information & sensibilisation, amélioration des connaissances et gestion, gestion & conservation) et basée sur des échanges entre les différents partenaires, que ce soit en présentiel ou en visioconférence, autour des actions à mettre en œuvre dans les prochaines années.

La journée a été animée par une équipe composée des salariés de l'Opie (Bastien Louboutin, Stéphane Jaulin et Stéphane Berthelot), du CEN Occitanie (Baptiste Charlot, Jérôme Robin, David Soulet et Laurent Pontcharraud), de la Dreal Occitanie (Anne-Marie Develay) et avec la participation active de Camila Leandro du CEFE/UPVM3.

## 2. PERSONNES PRESENTES

Nom	Structure	Présentiel	Visio
Alquier Agnès	Chambre d'agriculture de l'Aude		●
Aubry Mathurin	GOR		●
Bailleux Gilles	CEN Nouvelle-Aquitaine		●
Berthelot Stéphane	Opie	●	
Bertrand Justine	Ecologistes de l'Euzière	●	
Brepson Loïc	Aude-Claire	●	
Calard Alexis	CEN Ariège - ANA		●
Catil Jean-Michel	NEO	●	
Charlot Baptiste	CEN Occitanie	●	
Cournault Laurent	PNR Haut-Languedoc	●	
Crebassa Jason	Com. Com. Vallée de l'Hérault	●	
Creton Augustin	Syndicat mixte de l'Adour amont		●

Nom	Structure	Présentiel	Visio
Danflous Samuel	Muséum de Toulouse	●	
Develay Anne-Marie	DREAL Occitanie		●
Dufréchou Willy	OFB 32		●
Dumeunier Vincent	CD 11	●	
Dunyach Lily	Fédération des réserves naturelles catalanes		●
Fauchier Emilien	Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles		●
Fonderflick Jocelyn	PN Cévennes	●	
Gaborit-Loret Aude	Com. Agglo. Hérault Méditerranée		●
Gourvil Pierre-Yves	CEN Nouvelle-Aquitaine	●	
Grosset Stéphanie	Ville de Montpellier		●
Hadjadj Florine	CEN Ariège - ANA		●
Hermet Yanik	OFB 48	●	
Houard Xavier	Opie		●
Jamier Myriam	PN Cévennes	●	
Jaulin Stéphane	Opie	●	
Lacaze Vincent	CEN Ariège - ANA	●	
Leandro Camila	CEFE – UPVM3	●	
Lise Guennegan	OFB 34		●
Louboutin Bastien	Opie	●	
Marchal Thomas	LPO Occitanie	●	
Masvidal Angélique	PNR Narbonnaise		●
Meslier Violaine	ARB Occitanie	●	
Meyrueis David	DDT 48	●	
Parret Alexis	Ecologistes de l'Euzière		●
Pontcharraud Laurent	CEN Occitanie	●	
Quillard Valérie	PN Cévennes	●	
Rafton Thibault	OC'Nat	●	
Riou Ghislain	NEO	●	
Robert Julien	Syndicat mixte Rivage	●	
Robin Jérôme	CEN Occitanie	●	
Sobczyk-Moran Gaëlle	Opie		●
Soissons Aurélie	CEN Auvergne		●
Soldati Fabien	ONF	●	
Soulet David	CEN Occitanie	●	
Soustelle Cyril	CD 30		●
Talhoët Samuel	LPO Occitanie	●	
Tamo Kamguia Emilie	Com. Com. Albères Côte-Vermeille Illibéris	●	

En bleu, personnes présentes uniquement pour le volet libellules

En orange, personnes présentes uniquement pour le volet papillons de jour

## 3. PNA LIBELLULES (9H30-12H00)

---

### 3.1. ACTUALITES NATIONALES ET REGIONALES

La journée est introduite par Anne-Marie Develay (DREAL Occitanie) qui informe que la totalité du budget sollicité auprès de la DREAL pour l'animation des déclinaisons régionales des PNA a été validée pour l'année 2023. Est également évoqué le Fonds vert, nouvelle source de financement apparue en 2023 pour la conservation des espèces ciblées par les PNA, et qui sera évoqué plus tard dans la journée.

#### 3.1.1. ACTUALITES NATIONALES

Un tour d'horizon des actualités nationales est effectué par Xavier HOUARD (Opie), animateur du PNA Libellules. La présentation support projetée pendant le comité est **disponible en annexe** à ce compte-rendu.

Un rappel est fait sur les enjeux odonotologiques de la région (cf. présentation). La région Occitanie concentre de nombreux facteurs qui en font une région-clé pour la réussite du plan. Certaines espèces du Sud de la France sont des endémiques mondiales de l'ouest européen voire de l'Occitanie et de la péninsule Ibérique et deviennent des prétextes à l'action.

Il rappelle que des combinaisons de pression spécifiques existent pour les cortèges d'espèces. Le regroupement des actions par cortège proposé par la déclinaison régionale était attendu et va permettre de prétendre plus efficacement aux financements. Les odonates peuvent également être utilisés comme espèces-parapluies pour coordonner des actions de conservation.

- ***Atlas dynamique des odonates de France***

Un Atlas dynamique des odonates de France est accessible depuis 2022 (<https://www.atlas-odonates.insectes.org/>). Coordonné par le groupe Odonates de l'Opie, issu de l'ancienne Société Française d'Odonatologie (SfO), il s'agit d'une plate-forme de diffusion et de partage des connaissances odonotologiques, avec comme objectif associé la mise à jour et la vérification des données (besoin prégnant étant donné l'hétérogénéité du jeu de données national). L'objectif était de créer une plate-forme permettant de trier, de nettoyer et de mettre en forme les données. De nombreuses erreurs sont actuellement présentes (notamment dans l'INPN). Une inscription sur le site est possible pour accéder à un second niveau permettant de participer à l'enrichissement du portail (rédaction de fiches espèces, validation des données). Une mise à jour annuelle est prévue par moissonnage des données depuis OpenObs (<https://openobs.mnhn.fr/>), via les SINP nationaux et régionaux. Concernant l'Occitanie, les dernières données ne sont pas encore intégrées mais devraient l'être au cours de l'année.

- ***Site WEB du PNA Libellules***

Le site du PNA Libellules sera lancé en mars 2023. Il permettra de centraliser et de suivre les informations relatives à la mise en œuvre du plan national et de ses déclinaisons régionales. L'objectif est de constituer un centre de ressources opérationnel pour la conservation des libellules avec

notamment des retours d'expérience. Un annuaire des compétences est également prévu : il a pour but de lister les spécialistes odonates afin d'orienter les structures vers des personnes ressources.

- **Fonds vert**

Le Fonds vert (<https://www.ecologie.gouv.fr/fonds-vert>) est un nouveau dispositif lancé par le gouvernement en 2023 et dont l'objectif est d'accélérer la transition écologique dans les territoires. Parmi les axes ciblés, figure un volet de mise en œuvre de la stratégie nationale biodiversité (SNB) (dont la protection des espèces ciblées par des plans nationaux d'actions). Il s'agit d'un financement sans précédent qui pourra être à nouveau mis en place au cours des prochaines années. Pour la région Occitanie, environ 12 millions d'euros sont disponibles pour 2023 concernant ce volet biodiversité. Les dossiers sont à déposer au fil de l'eau de manière dématérialisée [SNB - Dossier candidature](#). L'instruction sera assurée par les agences de l'eau sur avis conforme de la DREAL. Les opérateurs PNA pourront également être sollicités pour donner un avis sur les projets intégrés autour de la conservation des espèces. Les projets de conservation ou de restauration seront privilégiés vis-à-vis des projets de connaissance pure. Les suivis d'opérations de gestion pourront néanmoins être intégrés aux dossiers et aux actions proposées, comme par exemple dans le cadre de projet de restauration, potentiellement très coûteux. C'est également le cas des suivis qui pourront justifier des objectifs de conservation (évaluation de l'état de conservation par exemple). Les dépenses et les porteurs de projets éligibles sont détaillés sur [Fonds vert - SNB - Cahier d'accompagnement](#)

- **Groupes de travail et ateliers du PNA**

Plusieurs groupes de travail et comités se sont réunis en 2022 sur différentes thématiques : *Lestes macrostigma*, *Leucorrhinia*, déclinaisons régionales, plaquette de présentation du PNA (avec un livrable attendu pour 2023), COPIL national.

- **Séminaire PNA & rencontres nationales**

Le prochain séminaire du PNA couplé aux rencontres nationales organisées par le groupe Odonates de l'Opie et le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine aura lieu du 9 au 11 juin 2023 en Gironde. Les premières rencontres nationales ont eu lieu dans le secteur de Lourdes en juin 2022, coorganisées par l'Opie-odonates et le CEN Occitanie.

- **STELI – Suivi temporel des libellules**

L'animation nationale du STELI a été reprise par l'Opie. Une refonte du protocole est prévue ainsi que celle de l'outil de saisie. L'objectif est notamment de valoriser le réseau des contributeurs.

- **SOGAP – Suivi des odonates gomphidés et anisoptères prioritaires**

Ce protocole de suivi est ciblé sur les anisoptères des grands cours d'eau. Il a pour but de pérenniser et d'étendre le programme de suivi des gomphes de la Loire à une échelle nationale. Testé sur plusieurs régions, dont l'Occitanie, une restitution des premiers résultats est prévue pour le début d'année 2023.

- **Rapportage DHFF**

Une évaluation nationale des dix espèces d'odonates ciblées par la Directive Habitats-Faune-Flore va débuter en 2023. Elle se déclinera par domaine biogéographique. La production d'un rapport est attendu pour 2024. Les experts régionaux seront mobilisés pour participer à cette évaluation et notamment le renseignement de critères et de fiches d'évaluation.

- **« DRAGON »**

Porté par le Centre de synthèse et d'analyse de la biodiversité (CESAB) de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB), ce projet aura pour objectif de traiter l'ensemble des données odonates disponibles au niveau national pour mettre en avant les forces et les faiblesses du jeu de données. Des outils statistiques inédits (Site Occupancy) seront mis en place. Une convergence des modèles avec ceux des papillons de jour est également prévue afin d'obtenir des résultats opérationnels bénéfiques aux odonates.

- **Révision de la Liste rouge européenne**

Les données françaises ont été transmises au consortium « Dragonfly Conservation Europe » en mars 2022. Le traitement et l'analyse des données se sont déroulés en décembre 2022 et une consolidation finale de l'évaluation est attendue pour avril 2023. Une information sur quelques premiers résultats est faite : le nombre d'espèces présentes en Europe est désormais de 143 (contre 138 lors de la précédente évaluation), plusieurs espèces isolées, fragmentées et sténoèces des milieux oligotrophes sont désormais évaluées comme menacées (*Coenagrion lunulatum*, *Coenagrion hastulatum*, *Sympetrum danae*, *Aeshna juncea*...) tout comme des espèces à large répartition avec de nettes tendances au déclin (*Somatochlora metallica*, *Aeshna grandis*, *Sympetrum flaveolum*...).

### 3.1.2. ACTUALITES REGIONALES

Un tour d'horizon (non-exhaustif) des actualités régionales est effectué par Baptiste Charlot (CEN Occitanie). La présentation support projetée pendant le comité est **disponible en annexe** à ce compte-rendu.

- **Déclinaison régionale**

Un rapide rappel est fait sur la déclinaison occitane : liste des 24 espèces ciblées par la déclinaison (19 espèces nationales auxquelles s'ajoutent 5 espèces régionales menacées de disparition en Occitanie), approche par cortège privilégiée avec définition de cinq cortèges, douze fiches-actions. La déclinaison a été présentée devant le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) fin novembre 2023 et validée en janvier 2023. Actuellement en phase de mise en page finale, la déclinaison sera diffusée et disponible à partir de mars 2023.

- **SOGAP – Suivi des odonates gomphidés et anisoptères prioritaires**

Ce projet, porté par l'animation nationale et par l'association Caudalis, a pour objectif l'évaluation de l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire d'odonates de grands cours d'eau (*Gomphus graslinii*, *Stylurus flavipes*, *Ophiogomphus cecilia*, *Oxygastra curtisii*, *Macromia splendens*). Le protocole a été testé par plusieurs structures sur plusieurs cours d'eau de la région (Aveyron, Agout, Orbieu, Orb, Lez) et l'objectif à terme serait de le déployer sur l'ensemble de la région. Un groupe de travail national a été constitué et une restitution des premiers résultats est prévue pour le début d'année 2023. Les personnes intéressées par sa mise en œuvre pourront être intégrées à ce groupe de travail.

- ***Lestes macrostigma***

Un suivi des populations régionales est effectué chaque année par l'Opie. Les résultats 2022 sont inquiétants puisqu'aucun individu n'a été observé lors des passages, en lien notamment avec l'assèchement précoce des mares saumâtres. Deux données d'adultes isolés (probablement en dispersion) ont cependant été reportées par d'autres naturalistes. Un projet de restauration et de création de mares favorables à l'espèce est en cours de développement sur la façade méditerranéenne en lien avec Philippe Lambret (Tour du Valat), animateur de la déclinaison du PNA dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

- ***CIMaE – Climatic Impact on Mountain Aquatic Ecosystem***

Ce projet de recherche, porté par Marie Lamouille-Hébert, étudie l'impact du changement climatique sur les zones humides d'altitude (<https://www.fne-aura.org/actualites/haute-savoie/cimae-un-projet-de-recherche-inedit-pour-protger-les-zones-humides-daltitude/>). Les groupes ciblés sont les odonates, les amphibiens et la flore aquatique. Initialement développé sur les Alpes, le projet a été étendu à d'autres massifs montagneux dont les Pyrénées. La phase de terrain s'est étendue sur 2021-2022 avec le suivi de plusieurs sites tout le long de la chaîne pyrénéenne. Les résultats sont en cours d'analyse.

- ***Mise à jour du catalogue des stations régionales***

Le catalogue des stations régionales a pour objectif initial de dresser un état des lieux des connaissances sur les stations de présence des espèces ciblées par la déclinaison régionale. Il a également pour vocation de permettre un travail de hiérarchisation de ces différentes stations et ce à différentes échelles dans une optique de protection des stations les plus prioritaires. Une mise à jour est régulièrement effectuée à la lumière des nouvelles données collectées sur l'ensemble de la région. Une première sélection régionale et départementale a déjà été effectuée par le CEN Occitanie afin d'effectuer une veille foncière sur les stations prioritaires. Une diffusion à l'ensemble des partenaires œuvrant à la conservation des odonates en Occitanie serait à prévoir, notamment en lien avec le développement d'un outil de visualisation développé par le CEN Grand-Est et dont un déploiement national est en cours de discussion.

- ***Projet Cléδιο-Mitoc***

Ce projet de recherche, porté par l'Opie en partenariat avec le CEN Occitanie et le CEFÉ-CNRS, a pour objectif d'évaluer l'adéquation des Trames Vertes et Bleues avec les enjeux papillons de jour et libellules. Un travail d'analyse des données est en cours, notamment pour la production de modèles visant à prévoir la présence supposée des espèces selon plusieurs paramètres (paysage, climat, habitats...). A ce titre, une base des traits de vie des odonates d'Occitanie a commencé à être constituée. Elle pourra être partagée et rendue accessible en parallèle du projet afin d'être utilisable dans d'autres cadres.

- ***Lettre d'actualité des déclinaisons des PNA insectes en Occitanie***

La diffusion d'une lettre d'actualité annuelle commune aux trois déclinaisons régionales des plans odonates, papillons de jour et pollinisateurs est prévue pour le premier semestre 2023. Cette lettre aura pour but d'informer l'ensemble des partenaires, impliqués de près ou de loin dans la conservation de ces différents groupes, sur les actualités régionales. Elle permettra également de valoriser les

différents projets menés que ce soit au niveau régional ou plus localement. N'hésitez pas à nous faire remonter les projets que vous menez et que vous souhaiteriez voir figurer dans cette lettre d'actualité.

- **Rencontres nationales du groupe Odonates de l'Opie**

La région Occitanie a accueilli entre le 17 et le 19 juin 2022 les rencontres nationales du groupe Odonates de l'Opie. Organisées dans les Hautes-Pyrénées, ces rencontres ont débuté par une matinée centrée autour du lancement de la déclinaison Occitanie et se sont poursuivies tout au long du week-end par des présentations en salle sur différentes thématiques ainsi que par des sorties de terrain sur la tourbière de Lourdes, le lac d'Estaing et le lac d'Isaby.

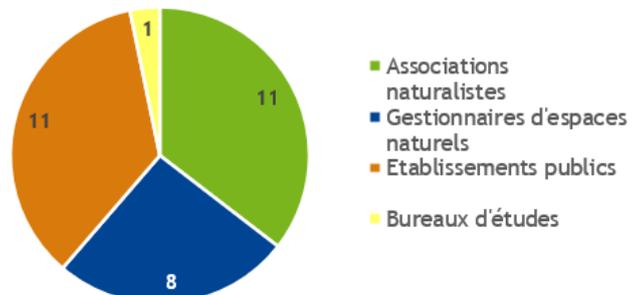
- **Financements mobilisables en faveur des odonates**

Un rappel est fait sur les différentes sources de financement mobilisables pour la conservation des odonates et de leurs habitats. La DREAL Occitanie finance l'animation de la déclinaison assurée par le CEN Occitanie et l'Opie et une partie de ce financement peut être mobilisée pour financer des petits projets à une échelle plus locale. Les appels à projets réguliers des agences de l'eau Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée-Corse sont également éligibles pour la conservation des habitats aquatiques et des espèces patrimoniales associées. Enfin, un rappel est à nouveau effectué sur le Fonds vert (cf. Actualités nationales).

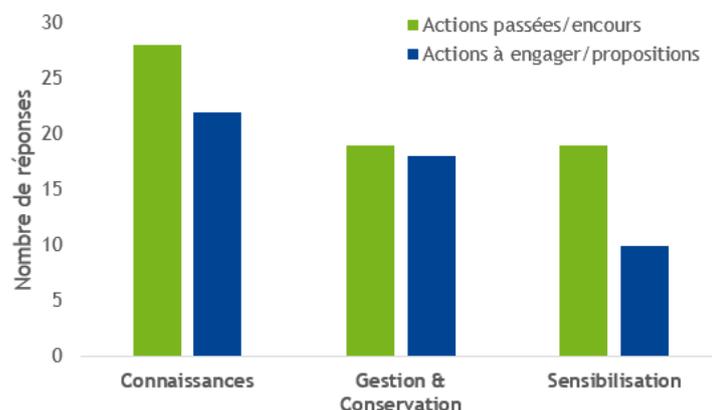
- **Enquête auprès des partenaires**

En amont de ce comité technique, une enquête a été proposée à l'ensemble des partenaires régionaux invités et impliqués de près ou de loin dans la conservation des odonates en Occitanie. Elle a pour objectif de recenser les différentes actions passées ou en cours dans la région, de recueillir les besoins et envies en termes d'actions pour les prochaines années et notamment de coconstruire la programmation 2023. Cette enquête a également servi de support pour l'organisation de la journée et les séquences thématiques proposées en seconde partie de matinée.

31 personnes ont répondu à cette enquête. Les réponses se répartissent de manière homogène entre les différents types de structure (associations naturalistes, gestionnaires d'espaces naturels et établissements publics).



Les actions de connaissances sont les plus citées devant celles de gestion et de conservation et celles de sensibilisation, que ce soit pour les actions passées/en cours ou les propositions d'actions à engager.



## 3.2. SEQUENCES THEMATIQUES

Cette seconde phase a été découpée en trois séquences centrées sur les grands axes de la déclinaison : Information & sensibilisation, Amélioration des connaissances et Gestion & conservation.

Pour chaque séquence, une présentation rapide de l'axe a été effectuée avec rappel des fiches actions associées et des objectifs. Sur la base de ces fiches-actions ainsi que des retours issus de l'enquête menée auprès des partenaires régionaux, un ensemble de sous-actions à mettre en œuvre a été proposé aux participants. Des posters (pour les personnes en présentiel) et des fiches en ligne (pour les personnes en visioconférence) ont été remplis afin que **les personnes se positionnent sur les sous-actions jugées prioritaires d'une part et sur celles sur lesquelles ils souhaiteraient s'investir d'autre part** ainsi que sur les structures qu'il serait pertinent d'associer pour la réalisation de ces sous-actions. Un espace libre permettait également d'ajouter des sous-actions qui n'auraient pas été proposées. Suite à cette phase de vote, une sélection d'une ou deux sous-actions par axe a été effectuée. Ces sous-actions ont alors été **approfondies** au cours d'échanges sur leur contenu ainsi que sur les **freins** et les **leviers** identifiés pour leur mise en œuvre.

### 3.2.3. AXE SENSIBILISATION

- **Fiches-actions associées**

- S1 – Former les professionnels au suivi des odonates et à la gestion de leurs habitats
- S2 – Sensibiliser les acteurs du territoire aux odonates et à leur conservation

- **Sous-actions**

Sous-actions	Sous-action jugée prioritaire	Sous-action sur laquelle les partenaires souhaitent s'investir
--------------	-------------------------------	--

#### Sous-actions proposées au vote

Sensibiliser et accompagner les gestionnaires d'espaces naturels : PN, PNR, RNN, RNR, N2000, ENS	10	6
Sensibiliser et accompagner les services biodiversité de l'état : ARB, OFB, DREAL, DDT	12	10
Sensibiliser les professionnels liés aux zones humides : syndicats de rivière, fédérations de pêche, CATZH, GEMAPI	28	14
Sensibiliser les acteurs du monde agricole : agriculteurs, éleveurs, chambres d'agriculture, lycées agricoles	15	9
Sensibiliser les scolaires et le grand public	11	11

#### Sous-actions ajoutées par les partenaires lors du comité

Sensibiliser les élus	-	-
Trouver des leviers pour agir sur les rejets des stations d'épuration (qualitatifs mais aussi quantitatifs)	-	-

- **Sous-action développée**

- ***Sensibiliser les professionnels liés aux zones humides : syndicats de rivière, fédérations de pêche, CATZH, GEMAPI***

La sensibilisation des professionnels liés aux zones humides est un bon levier. Elle passe notamment par la remontée des données sur les territoires et la montée en compétence des socio-professionnels. Parmi ces acteurs, les fédérations de pêche constituent des structures incontournables à sensibiliser. Par exemple, les projets de désempoisonnement leur posent parfois problème et elles ne se sentent pas suffisamment associées à ces projets alors qu'il serait pertinent de les sensibiliser à cette problématique. Les syndicats de rivière sont d'autres acteurs importants qui manquent parfois de compétences sur la prise en compte des enjeux odonotologiques. Il serait intéressant de les former sur ce qui est bon ou néfaste pour les odonates dans le cadre de la gestion courante des rivières. De même, davantage d'échanges avec les syndicats de rivière seraient à encourager, notamment lorsqu'une étude sur les odonates ou des inventaires sont menés sur les cours d'eau.

La formation des élus est également importante et indissociable de celle des techniciens puisque ce sont les décisionnaires. C'est toutefois le rôle des techniciens de faire passer le message à leurs élus, d'où l'importance de les sensibiliser en amont. Les techniciens n'ont cependant parfois pas les outils pour convaincre les élus sur les problématiques liées aux espèces et utilisent d'autres portes d'entrée. Ainsi, trouver des leviers de sensibilisation qui parlent aux élus est un point important. Dans la grande majorité des échanges, les espèces sont perçues comme des contraintes pouvant bloquer ou freiner les projets. Un porté à connaissance des enjeux auprès des communes pourrait être une solution. Il s'agit d'un travail considérable qui permettrait cependant de renforcer la prise en compte des enjeux odonates et la préservation de leurs habitats dans les pratiques et les projets des communes, et ainsi limiter ou éviter la destruction d'habitats par omission.

Gilles Bailleux, animateur du PNA en Nouvelle-Aquitaine, indique que des journées techniques sont organisées depuis quelques années et qu'elles permettent de rassembler de nombreux acteurs (25-30 personnes par département) issus de diverses structures (syndicats, fédérations de pêche, communautés de communes...). Cela confirme le besoin des gestionnaires d'être formés sur les enjeux locaux de leur territoire afin qu'ils puissent les intégrer et les diffuser ensuite à l'ensemble des structures avec lesquelles ils travaillent au quotidien. Les rendez-vous techniques des acteurs de la GEMAPI ou de la CATZH doivent également permettre aux animateurs des PNA et aux naturalistes d'aller à la rencontre de ces acteurs avec lesquels ils ont moins l'habitude de travailler. Cela permettrait de prendre en compte les espèces en amont afin qu'elles le soient systématiquement et pas en bout de chaîne comme c'est parfois le cas.

Toujours dans cette optique de prise en compte des espèces en amont, il serait également pertinent de réfléchir au positionnement des PNA dans le cadre des SAGE. Les élus ont réfléchi à des actions sur les cours d'eau et les PNA doivent pouvoir jouer un rôle pour influencer sur les orientations de gestion des cours d'eau. Intégrer les PNA au sens large dans ces démarches semble ainsi constituer un levier fort puisque ce sont des outils dans lequel de nombreux acteurs interviennent et qui permettent de centraliser les actions. En ce sens, une sensibilisation en amont des animateurs des SAGE apparaît importante. Cela permettrait en outre de lisser un des freins remontés qui est la multitude d'acteurs travaillant sur les cours d'eau de manière parallèle et la difficulté de connaître l'ensemble de ces acteurs. Un annuaire des personnes ressources serait également un outil intéressant à mettre en place.

Un guide technique sur la gestion conservatoire en faveur des odonates, issu du premier PNA, est disponible et à diffuser largement auprès de tous les acteurs liés aux zones humides : <http://odonates.pnaopie.fr/wp-content/uploads/2014/04/Aborder-la-gestion-conservatoire-en-faveur-des-Odonates-Guide-technique-r%C3%A9duit.pdf>

### 3.2.4. AXE CONNAISSANCES

- **Fiches-actions associées**

- C1 – Poursuivre l’inventaire des odonates
- C2 – Améliorer les connaissances sur les odonates
- C3 – Suivre l’évolution des odonates
- C4 – Valoriser les connaissances sur les odonates

- **Sous-actions**

Sous-actions	Sous-action jugée prioritaire	Sous-action sur laquelle les partenaires souhaitent s'investir
--------------	-------------------------------	--

#### Sous-actions proposées au vote

Évaluer la qualité et orienter les prospections à différentes échelles	13	14
Étudier la structure, le fonctionnement et la connectivité des populations	14	5
Étudier les habitats, notamment larvaires, des espèces les plus méconnues	17	5
Étudier l’impact de l’empoisonnement des mares et étangs sur les populations	5	1
Relancer ou participer à la dynamique du STELI en Occitanie	6	9
Développer la mise en œuvre du SOGAP en Occitanie	12	12
Centraliser et faciliter la mise à disposition des connaissances régionales sur les odonates (données, publications, rapports)	13	8

#### Sous-actions ajoutées par les partenaires lors du comité

Lister les différentes pressions et les besoins de connaissance (eutrophisation, toxiques, absence de végétation rivulaire...)	-	-
Évaluer l’impact des écrevisses sur les stades larvaires	-	-
Suivre l’impact des périodes d’étéiages et d’assecs sur les odonates	-	-
Faire un suivi des larves avant émergence (cortège de cours d’eau)	-	-
Protocole Mhéo : déclinaison Adour-Garonne ?	-	-
Etablir un indicateur de disparition départementale	-	-
Partager les retours d’expérience	-	-

- **Sous-actions développées**

- **Étudier les habitats, notamment larvaires, des espèces les plus méconnues**

L'écologie fine des espèces n'est pas toujours connue, notamment au stade larvaire, et constitue un frein à la préservation de ces espèces. Parfois il est ainsi difficile de faire le lien entre la présence/absence des espèces et les variables environnementales. Cet accès à la connaissance passe le plus souvent par des études spécifiques. En ce sens, il serait peut-être pertinent de prioriser les projets sur les espèces endémiques de la région. Dans le cas des habitats de reproduction, il est également plus facile d'envisager des études sur les milieux plus restreints comme les mares ou les tourbières. Dans tous les cas, un travail bibliographique en amont semble indispensable, notamment sur ce qui a pu être fait dans les autres régions et les autres pays européens.

La caractérisation des stations de présence est importante mais elle nécessite de travailler en amont sur l'échantillonnage des habitats ou sur un protocole indiquant notamment quelles variables seraient à relever afin de disposer de résultats homogènes et plus facilement exploitables.

Le manque de connaissances spécifiques peut également être un frein pouvant être levé en s'associant à des structures compétentes. Vincent Lacaze indique que c'est ce qui a été fait pour le Desman des Pyrénées pour lequel la problématique de sélection des habitats a en partie été levée suite à l'association avec un bureau d'étude spécialisé en hydromorphologie. L'association avec le monde de la recherche apparaît également comme importante en co-encadrant des projets entre naturalistes locaux et chercheurs. Le caractère méconnu de certaines espèces et de leur écologie pourrait être un levier car c'est une source potentielle de découvertes importantes et valorisables sur des espèces patrimoniales.

Pour les habitats larvaires, les caractéristiques physicochimiques de l'eau constituent probablement un point clé. Le système d'information sur l'eau des Agences de l'eau centralise toutes les données produites sur l'eau (avec accès aux données brutes). Ces données sont à l'échelle des masses d'eau et ne correspondent cependant pas toujours aux besoins à l'échelle des petits cours d'eau par exemple.

Un guide de détermination des larves et exuvies de France devrait voir le jour (C. Brochard) et potentiellement ouvrir tout un champ de nouveaux protocoles (larvaires) encore non exploités, à l'image de l'étude via les exuvies qui s'est largement développé ces dernières années.

- **Développer la mise en œuvre du SOGAP en Occitanie**

Le SOGAP est un protocole de suivi des espèces de cours d'eau inscrites à la Directive Habitats-Faune-Flore basé sur la récolte des exuvies. En Occitanie, cela concerne *Gomphus graslinii*, *Stylurus flavipes*, *Oxygastra curtisii* et *Macromia splendens*. L'objectif serait de stabiliser et de mettre en œuvre ce protocole à large échelle en France et notamment en Occitanie où les enjeux sont très importants.

Les contextes (régimes, débits, hydromorphologie, bassins-versants...) n'étant pas les mêmes d'un cours d'eau à l'autre, il est nécessaire d'avoir un panel le plus large possible pour englober un maximum de contextes. De même, mettre en place le protocole plusieurs années consécutives (trois à cinq ans *a minima*) permet de tempérer des variations interannuelles inhérentes aux espèces ciblées, à leur habitat mais également aux conditions météorologiques.

Le protocole initialement mis en place sur la Loire prévoyait quatre passages alors que seulement deux sont actuellement effectués en Occitanie avec le protocole issu de la thèse d’Alice Denis et mis en place sur plusieurs cours d’eau de la région. Des tests sont en cours pour définir le nombre de passages à réaliser pour obtenir des résultats robustes. Le nombre de passages conditionne en effet le temps à allouer à la mise en œuvre du protocole (donc le nombre de transects réalisables) et constitue un frein potentiel.

Un levier important est l’implication des gestionnaires locaux (notamment les animateurs Natura 2000 car toutes les espèces ciblées sont d’intérêt communautaire) qui peuvent réaliser les suivis. C’est déjà le cas sur plusieurs cours d’eau de la région mais cela mériterait d’être systématisé vu les enjeux que porte l’Occitanie pour ces espèces. Le Fonds vert pourrait être une source de financement mobilisable en justifiant que ces suivis sont indispensables pour le prochain rapportage sur l’état de conservation national des espèces d’intérêt communautaire et prévu pour 2024.

Ce protocole a pour but de définir des tendances à large échelle. Or les gestionnaires attendent souvent des réponses locales, nécessitant plus de moyens, ce qui n’est pas toujours compatible si la pression d’échantillonnage n’est pas assez importante.

Au niveau national, une réunion de restitution des premiers résultats est prévue en ce début d’année. L’information peut être transmise aux personnes intéressées afin qu’elles puissent assister à ce groupe de travail. Au niveau régional, une journée de formation pourrait être envisagée pour présenter le protocole aux partenaires souhaitant le mettre en place sur leur territoire. Une assistance pour la détermination des exuvies est également possible et fait partie intégrante des missions d’animation de la déclinaison.

Sur ce volet suivi des espèces de grands cours d’eau, rappelons qu’un protocole, issu des travaux de thèse d’Alice Denis, existe et est actuellement mis en place sur plusieurs cours d’eau de la région, notamment sur plusieurs sites Natura 2000. Ce protocole est satisfaisant pour suivre les espèces de grands cours d’eau à l’échelle des sites concernés. A la fin du dossier SOGAP, prévue pour 2024, l’objectif sera notamment d’essayer d’homogénéiser les deux protocoles afin d’aboutir idéalement à un protocole unique validé à l’échelle nationale et décliné au niveau local. Cette homogénéisation doit notamment tenir compte des nombreux résultats déjà obtenus avec le protocole initial afin de ne pas perdre les bénéfices de tout le travail accompli au cours des dernières années.

### 3.2.5. AXE GESTION & CONSERVATION

- **Fiches-actions associées**

- G1 – Améliorer la prise en compte des odonates dans les espaces naturels gérés
- G2 – Entreprendre et poursuivre des opérations de gestion conservatoire en faveur des odonates
- G3 – Améliorer la prise en compte des odonates dans la stratégie des aires protégées
- G4 – Améliorer la prise en compte des odonates dans la séquence ERC et dans les politiques d'aménagement du territoire
- G5 – Mettre à jour la liste rouge régionale

- **Sous-actions proposées**

Sous-actions	Sous-action jugée prioritaire	Sous-action sur laquelle les partenaires souhaitent s'investir
--------------	-------------------------------	--

#### Sous-actions proposées au vote

Accompagner les gestionnaires d'espaces naturels à la prise en compte des enjeux odonates	16	6
Restaurer et créer des habitats favorables aux odonates : cortège de cours d'eau	16	10
Restaurer et créer des habitats favorables aux odonates : cortège des mares	11	9
Identifier les difficultés pour la mise en œuvre d'opération de gestion conservatoire en faveur des odonates	7	0
Identifier et hiérarchiser les stations prioritaires à protéger	17	15
Établir une liste régionale de protection	11	4

#### Sous-actions ajoutées par les partenaires lors du comité

Faire respecter le zéro phyto en zone Natura 2000	-	-
Articuler les actions des différents PNA	-	-
Demander une prise en compte des espèces PNA dans les sites Natura 2000	-	-
Travailler sur une meilleure protection réglementaire des zones humides	-	-

- **Sous-actions développées**

- **Identifier et hiérarchiser les stations prioritaires à protéger**

Ce travail d'identification et de hiérarchisation des stations à protéger est notamment basé sur un catalogue des stations réalisé par le CEN Occitanie, d'abord à l'échelle de Midi-Pyrénées et en cours d'extension à l'ensemble de la région. Il est notamment utilisé pour effectuer une veille foncière sur les stations identifiées comme prioritaires. A noter que ce travail est commun aux deux PNA libellules et papillons de jour.

Ce catalogue est pour le moment un simple tableau interne. A voir sous quelle forme il peut être diffusé largement à l'ensemble des partenaires pour qu'une appropriation locale puisse en être faite. Le développement de l'outil présenté par le CEN Lorraine lors du COPIL national du PNA papillons de jour est une piste sérieuse discutée au niveau national et qui pourrait servir pour la diffusion de ce catalogue régional. Il s'agit d'un outil en ligne où l'ensemble des partenaires peuvent visualiser les stations à différentes échelles (région, département, communauté de communes...) mais également amender les connaissances en complétant la liste des stations et les informations associées. Sa mise à disposition permettrait ainsi de faire remonter des données/stations complémentaires. Une phase de test sur les espèces d'intérêt communautaire est en discussion au niveau national, notamment dans le cadre du rapportage de 2024. Attention toutefois à la complexité de l'outil qui doit rester relativement simple et accessible pour être facilement utilisé par le plus grand nombre.

Ce travail doit également pouvoir s'inscrire dans la Stratégie Aires Protégées (SAP) en permettant d'inclure toutes les espèces patrimoniales et pas seulement les espèces protégées.

Pour le moment, la hiérarchisation est uniquement basée sur la présence des espèces, chacune ayant un poids attribué selon les évaluations des Listes rouges. Il serait intéressant d'affiner cette hiérarchisation en intégrant de nouveaux paramètres (enjeux locaux, populations sources, connectivité/isolément des stations...). Un système de caractérisation des stations est disponible dans l'outil utilisé par le CEN Lorraine, à voir s'il serait pertinent et facilement utilisable en Occitanie.

Au-delà des odonates, une approche multi-espèces est importante afin de faire ressortir des enjeux plus larges. En ce sens, une mutualisation avec les autres PNA est à réfléchir afin d'identifier des sites regroupant plusieurs enjeux. C'est déjà le cas sur certains territoires comme en Ariège.

L'acquisition est l'outil le plus efficace pour la protection des stations. En Ariège, Vincent Lacaze indique que le foncier à très fort enjeu relève souvent de propriétés de l'Etat (foncier domanial) avec un gestionnaire officiel (ONF conformément au Code Forestier) et que les marges de manœuvre sont limitées dans ce cas ; en communal, en revanche, des collaborations et des actions sont possibles comme dans le Donezan. L'animation foncière demande également du temps et des moyens financiers. Là-encore, le Fonds vert peut représenter une source de financement mobilisable pour l'acquisition de sites porteurs d'enjeux ciblés par les PNA.

- ***Restaurer et créer des habitats favorables aux odonates : cortège des cours d'eau***

Plusieurs difficultés sont notées pour la mise en œuvre d'opération de gestion conservatoire en milieux lotiques (grands cours d'eau notamment) : marges de manœuvre limitées pour la mise en place d'actions, manque de connaissance sur l'écologie des espèces (habitats larvaires notamment), difficulté d'identification des actions favorables, échelle de travail sur laquelle agir (bassin versant, partie amont des cours d'eau, micro-habitats...)

Que doit-on faire ? Recharge sédimentaire, conservation des embâcles, suppression des barrages et des seuils ? Les milieux aquatiques changent profondément (en particulier avec la dynamique de crues méditerranéennes) et il est parfois difficile de savoir quoi restaurer pour que les milieux soient plus favorables aux odonates. De plus, les actions menées ne sont pas toujours favorables. Certaines peuvent par exemple favoriser le développement des espèces exotiques envahissantes.

L'objectif est d'essayer d'avoir des milieux les plus fonctionnels possibles, notamment en contexte de sécheresse accrue et d'étiage de plus en plus sévère, afin qu'ils soient le plus favorable possible à l'ensemble des espèces liées aux cours d'eau et pas seulement les odonates. Pour des opérations précises, s'appuyer sur le guide technique sur la gestion conservatoire en faveur des odonates, issu du premier PNA (<http://odonates.pnaopie.fr/wp-content/uploads/2014/04/Aborder-la-gestion-conservatoire-en-faveur-des-Odonates-Guide-technique-r%C3%A9duit.pdf>).

Les espèces protégées doivent être utilisées comme levier pour éviter la destruction des berges et des ripisylves et faire émerger des projets de renaturation prenant en compte la séquence ERC. Elles doivent servir de prétexte pour une gestion cohérente.

A l'inverse, la lutte contre les crues potentielles constitue un levier pour la restauration des berges, favorables aux odonates, de même que la création de zones d'expansion de crues.

Là-encore, les financements issus du Fonds vert (accompagnement de la SNB) sont pleinement mobilisables pour ce genre de projets de renaturation de cours d'eau et de berges. Attention, un point de vigilance est à noter : ces financements ne sont pas éligibles pour intervenir sur les points noirs identifiés dans le cadre de la trame bleue qui dépendent d'autres financements des Agences de l'eau. La restauration de la continuité dans les zones urbanisées relève de la mesure « renaturation des villes » du Fonds vert

### 3.3. AUTRES POINTS

- **Listes régionales**

Une liste hiérarchisée des espèces et des enjeux régionaux est historiquement utilisée dans l'ancienne région Languedoc-Roussillon et a été étendue à l'ensemble de l'Occitanie (espèces protégées seulement). Cette liste établie par la Dreal (De Sousa, 2019) a été validée en CSRPN mais avec pas mal de critiques car elle ne prend en compte, pour les invertébrés, que les espèces à statuts sans tenir compte des autres espèces, notamment les espèces menacées.

Une liste d'espèces protégées au niveau régional est régulièrement évoquée en réponse notamment aux projets d'aménagement de plus en plus nombreux. Concernant cette liste, un travail serait à mener pour prendre en compte les espèces menacées mais il nécessite une réflexion commune, plus large que le seul groupe des odonates, et la nécessité d'y associer des juristes. Plusieurs points de vigilance sont émis en rappelant qu'avant de faire de nouvelles listes, il faudrait déjà s'assurer que les listes existantes soient respectées, ce qui n'est pas systématiquement le cas, et que les naturalistes ne sont pas au-dessus des lois et que certains ne sont pas en règle.

- **Présentation d'un outil de sensibilisation**

Une présentation d'un outil de sensibilisation (diorama) à destination des loueurs de canoës de la vallée de l'Hérault est faite par Justine Bertrand. Il s'agit d'une table avec une cloche sur laquelle est illustré le cycle de vie des libellules avec les différents stades (larves, exuvies, imagos) de deux espèces *Macromia splendens* et *Gomphus graslinii*, réalisé par le plasticien Nicolas Gal. L'objectif de cet outil est d'avoir quelque chose de visuel qui attire le regard mais sans avoir besoin de quelqu'un pour l'animer. Cet outil a été distribué chez une dizaine de loueurs de canoës.



## 4. PNA PAPILLONS DE JOUR (14H00-17H00)

---

### 4.1. ACTUALITES NATIONALES ET REGIONALES

#### 4.1.1. ACTUALITES NATIONALES

Un tour d’horizon des actualités nationales est effectué par Gaëlle SOBCYK-MORAN (Opie), animatrice du PNA papillons de jour. La présentation support projetée pendant le comité est **disponible en annexe** à ce compte-rendu.

- **Introduction**

Le Plan National d’Actions en faveur des papillons de jour de jour a été rédigé en 2018 ([Houard & Jaulin, 2018](#)) puis animé à partir de 2019 à l’échelle nationale.

- **Ateliers visio-thématiques**

En 2021 et 2022 plusieurs ateliers visio à thématique ont été organisés. Chaque atelier était précédé par une phase de recensement des projets existant et de bibliographie afin d’alimenter une mise en relation et une discussion constructive entre les acteurs du réseau. La diffusion des comptes-rendus de chaque atelier et de documents ressources a permis de diffuser l’information.

Les principaux événements à retenir sont les suivants :

- Atelier national du 6 décembre 2021 : "Les suivis, analyses et l’écologie de *Chazara briseis*, ainsi que d’autres rhopalocères de milieux steppiques" [Compte-rendu de l’atelier](#)
- Atelier national du 8 février 2022 : « Participation au Sterf (attentes, freins et leviers) » [Compte-rendu de l’atelier](#)
- Groupe de travail (Auvergne/Occitanie) du 29 mars 2022 : « GT *Boloria aquilonaris* & *Phengaris alcon* en Margeride, sur l’Aubrac et les Cévennes ».
- Atelier national du 8 avril 2022 : « Protocoles de suivis des papillons de jour et analyses » [Compte-rendu de l’atelier](#)

**Un prochain atelier en visio sur les retours d’expériences d’actions de gestion est prévu pour la matinée du 10 mai 2023.**

Il est rappelé que le PNA peut aider à l’organisation de groupes de travail inter-régionaux.

- **Synthèse bibliographique et enquête sur l’Hermite**

Le PNA a accueilli une stagiaire de trois mois de mai à août 2022 à l’Opie, ce qui a permis notamment l’élaboration d’une fiche type TVB afin de recenser toute la bibliographie sur *Chazara briseis* – Hermite. Le travail préliminaire d’analyse bibliographique a mis en lumière le peu de publications hormis en République tchèque et un manque de connaissances en France, et globalement sur l’écologie de l’espèce et la gestion en sa faveur. D’autre part, peu d’opérateurs régionaux disposent de temps pour réaliser des recherches ciblées. L’Hermite, qui a un statut « Vulnérable » en Occitanie (Louboutin *et al.*, 2019), a accusé une perte 65% de présence départementale en France depuis le XX<sup>ème</sup> siècle alors

[Compte-rendu – Comité technique février 2023 – PNA Libellules & PNA Papillons de jour – Déclinaisons Occitanie Conservatoire d’espaces naturels d’Occitanie, Office pour les insectes et leur environnement & DREAL Occitanie](#)

qu'un déclin généralisé s'effectue en Europe. Voir le diaporama et prochainement la fiche TVB pour plus d'informations.

L'article sur la [fiche spécifique enquête Hermite](#) a été visité plus de 1200 fois sur le site du PNA. Les données compilées par les déclinaisons régionales ont permis d'obtenir une carte par région de présence de l'espèce (rayon de 7 km autour de points de recensement). Depuis la parution de l'enquête de nombreux professionnels ont déposé leurs données sur le SINP. L'enquête a été diffusée via les réseaux locaux (faune-lr.org, LPO PACA, Observation biodiversité AuRA, N2000 Rompon-Ouveze-Payre, PN Mercantour...) et une interface a été créée pour récupérer les données de l'enquête. Sur l'interface nationale, 20 observateurs (surtout grand public) ont transmis 28 observations du 23 juillet au 03 octobre.

- **Cahier de gestion conservatoire**

Un cahier de gestion conservatoire des papillons de jour est en cours d'élaboration en 2023. Pour ce faire, les documents créés par le pôle Loire de la FCEN ont été utilisés afin de recenser les actions réalisées en faveur des papillons de jour.

- **Recensement actions de gestion**

Une fiche de retour d'expérience sur la gestion en faveur des papillons de jour est disponible sur le site du PNA, document à remplir téléchargeable en Word : <https://papillons.pnaopie.fr/contact/>

Si vous disposez de peu de temps, remplissez le niveau 1, si vous avez plus de disponibilités, remplissez le niveau 2. Le niveau 1 permet de savoir que le projet existe, le niveau 2 permet d'avoir un bilan de l'action avec les informations essentielles des opérations de gestion. Exemple du travail mené en vallée du Galeizon, avec une fiche *Phengaris arion* (3 p.)

Les fiches seront consultables sous forme de points sur une carte en ligne. La fiche s'ouvrira à partir du point.

- **Suivi national STERF & européen EBMS**

Depuis 2021, l'Opie est devenu l'animateur national du programme, toujours en lien avec le MNHN. Une page dédiée a été créée sur le site du PNA avec les lettres d'informations et différents compte-rendus : <https://papillons.pnaopie.fr/sterf/> (inscription à la lettre d'info en bas de la page). En 2023, les outils de suivi du STERF vont basculer vers les outils BMS (Butterfly Monitoring Scheme) avec, en avril/mai, des guides de terrains par zones géographiques. La traduction du site du BMS en français a débuté : <https://butterfly-monitoring.net/fr>

Une publication des résultats du suivi STERF depuis 2006 est également prévue. Le dernier bilan date en effet de 2015. L'ensemble des bilans de 2005 à 2014 sont consultables sur Vigie Nature : [bilans STERF](#).

- **Indicateur de disparition départementale des papillons de jour**

Une synthèse de disparitions départementales de papillons de jour (rhopalocères et zygènes) a été coordonnée par l'Opie, avec le concours d'experts de chacune des régions, sur la base des données

compilées par l'INPN et par Lépi'Net : <https://papillons.pnaopie.fr/2022/09/26/lindicateur-de-disparition-des-papillons/>

Nombre d'espèces disparues par département d'Occitanie depuis le siècle dernier, selon l'état des connaissances historiques et actuels disponibles :

Lot : 8, Aveyron : 3, Lozère : 7, Tarn-et-Garonne : 6, Tarn : 2, Hérault : 5, Gard : 4, Gers : 4, Hautes-Pyrénées : 7, Haute-Garonne : 12, Ariège : 4, Aude : 11, Pyrénées orientales : 7.

Un biais est souligné par plusieurs personnes : la connaissance historique dépend en particulier des données des collections anciennes et publications numérisées. Ainsi, dans certains départements avec moins de données anciennes disponibles, les disparitions sont potentiellement sous-estimées.

- **Autres actualités nationales**

Réalisation d'une **mallette pédagogique** sur les papillons : Suite aux besoins exprimés un projet de sensibilisation est lancé de 2023 à 2025. Ce travail se fait par la [FCPN](#), à partir de l'ancienne mallette papillons déjà créée.

**Cahier technique sur la gestion conservatoire**, avec consultation de gestionnaires d'espaces naturels lors d'une consultation/réunion en mai 2023.

**8 vidéos (courts-métrages) de sensibilisation existantes les espèces du PNA** sur OPIE [Tivi](#). 12 prévues (prévu 2023 : espèces de pelouses sèches avec zoom Hermite). Montage en cours sur cuivré des marais et fadet des lâches : <https://papillons.pnaopie.fr/ressources/?sa=video>

Pour vous inscrire à la **newsletter** du PNA, il faut descendre en bas de la page du lien pour s'inscrire à chaque newsletter : Sterf et PNA : <https://papillons.pnaopie.fr/sterf/>

## 4.1.2. ACTUALITES REGIONALES

Un tour d'horizon (non-exhaustif) des actualités régionales est effectué par Bastien Louboutin (Opie). La présentation support projetée pendant le comité est disponible en **annexe** à ce compte-rendu.

- **Rédaction de la déclinaison régionale**

Un rapide rappel est fait sur la déclinaison occitane : liste des espèces ciblées par la déclinaison (23 espèces nationales auxquelles s'ajoutent 57 espèces régionales menacées de disparition en Occitanie) ; approche par cortège privilégiée avec sept fiches éco-complexes, dans lesquelles sont également listées les espèces quasi-menacées (NT) et les espèces à déficit de connaissance (DD)). Les intitulés des 12 fiches actions sont les mêmes pour les PRA papillons et libellules.

La déclinaison régionale a été rédigée en 2021/2022, avec la participation des partenaires régionaux lors d'un atelier de rédaction mené en visio le 12 mars 2021 et une relecture à l'été 2022. La déclinaison a été présentée au CSRPN fin 2022. La validation CSRPN est en cours de vote électronique à la suite de la rédaction de l'avis du rapporteur début 2023. Le document devrait être diffusé fin-mars 2023.

L'objectif est de réunir (comme aujourd'hui) annuellement un Comité technique régional (Cotech) avec des invitations ciblant une diversité d'acteurs et de structures.

- **Livret de la Liste rouge Occitanie**

Suite à la **liste rouge** réalisée en 2019 avec diffusion du rapport d'évaluation complet et une carte pour chaque taxon (Louboutin *et al.*, 2019), un livret synthétique a été édité en décembre 2021. 20 exemplaires papier sont disponibles par structures partenaires et d'autres sont distribués à toute personne intéressée. Le [rapport d'évaluation](#) complet comme le [livret](#) sont en ligne sur le site de la Dreal Occitanie et du PNA sur la page Occitanie.

- **Mise à jour du catalogue des stations régionales**

Le catalogue des stations régionales a pour objectif initial de dresser un état des lieux des connaissances sur les stations de présence des espèces ciblées par la déclinaison régionale. Il a également pour vocation de permettre un travail de hiérarchisation de ces différentes stations et ce à différentes échelles dans une optique de protection des stations les plus prioritaires. Une mise à jour est régulièrement effectuée à la lumière des nouvelles données collectées sur l'ensemble de la région. Une première sélection régionale et départementale a déjà été effectuée par le CEN Occitanie afin d'effectuer une veille foncière sur les stations prioritaires. Une diffusion à l'ensemble des partenaires œuvrant à la conservation des papillons de jour en Occitanie serait à prévoir, notamment en lien avec le développement d'un outil de visualisation développé par le CEN Grand-Est et dont un déploiement national est en cours de discussion (cf. volet odonates p14-15).

- **Lettre d'actualité des déclinaisons des PNA insectes en Occitanie**

La diffusion d'une lettre d'actualité annuelle commune aux trois déclinaisons régionales des plans odonates, papillons de jour et pollinisateurs est prévue pour le premier semestre 2023. Cette lettre aura pour but d'informer l'ensemble des partenaires, impliqués de près ou de loin dans la conservation de ces différents groupes, sur les actualités régionales. Elle permettra également de valoriser les différents projets menés que ce soit au niveau régional ou plus localement. N'hésitez pas à nous faire remonter les projets que vous menez et que vous souhaiteriez voir figurer dans cette lettre d'actualité.

- **Autres actualités régionales**

Outre la rédaction de la déclinaison régionale, les animateurs régionaux (en particulier B. Louboutin et B. Charlot) :

- Participent au COPIL national PNA et aux différents groupes de travaux.
- Répondent aux différentes sollicitations du réseau autour du PNA. Ils effectuent un porter à connaissances auprès des partenaires.
- Centralisent la bibliographie régionale (publications, rapports d'études) pour mise en ligne sur le site du PNA, sur l'onglet Occitanie.
- Organisent un Cotech annuel (le premier étant celui d'aujourd'hui).

- **Actions de connaissances 2022**

Quelques actions ont été menées ou initiées en 2022, avec le financement Dreal et l'autofinancement :

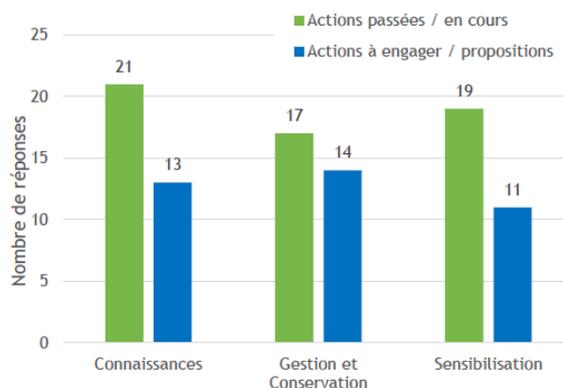
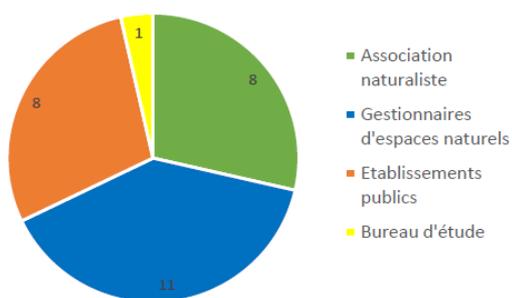
- Bilan stationnel sur *Boloria aquilonaris* en Aubrac et Margeride Lozérienne (Opie et Alepe), avec le soutien d'un stagiaire. Ce travail de prospection devrait être poursuivi en 2023 avec des jours prévus notamment du côté de l'ONF et du Parc national des Cévennes.
- Une synthèse des connaissances sur *Pieris ergane* est en cours de rédaction par D. Morichon (Réserve de Conat).
- Une synthèse sur les papillons alticoles des Pyrénées-Orientales est initiée par le GOR et l'Opie.
- Des prospections (test de recherche de chenilles et adultes) ont été ciblées sur *Chazara briseis* (l'Hermitte), notamment au Causse d'Aumelas.

Au-delà de ces quelques actions (non exhaustives) menées par l'Opie ou le CEN, de nombreuses autres actions sont menées par de nombreuses structures locales ou régionales (voir **diapo**).

## • Résultats de l'enquête auprès du réseau Occitanie

En amont de ce comité technique, une enquête a été proposée à l'ensemble des partenaires régionaux invités et impliqués de près ou de loin dans la conservation des papillons en Occitanie. Elle a pour objectif de recenser les différentes actions passées ou en cours dans la région, de recueillir les besoins et envies en termes d'actions pour les prochaines années et notamment de coconstruire la programmation 2023. Cette enquête a également servi de base pour l'organisation de la journée et les séquences thématiques proposées en seconde partie d'après-midi.

**28 personnes** ont répondu à cette enquête. Les réponses se répartissent de manière homogène entre les différents types de structure (associations naturalistes, gestionnaires d'espaces naturels et établissements publics). Les actions de connaissances sont les plus citées devant celles de gestion et de conservation ou sensibilisation, que ce soit pour les actions passées/en cours ou les propositions d'actions à engager.



## 4.2. SEQUENCES THEMATIQUES

Cette seconde phase a été découpée en trois séquences centrées sur les grands axes de la déclinaison : Information & sensibilisation, Amélioration des connaissances et Gestion & conservation.

Pour chaque séquence, une présentation rapide de l'axe a été effectuée avec rappel des fiches actions associées et des objectifs. Sur la base de ces fiches-actions ainsi que des retours issus de l'enquête effectuée auprès des partenaires régionaux, une proposition de sous-actions à mettre en œuvre a été

proposée aux participants. Des posters (pour les personnes en présentiel) et des fiches en ligne (pour les personnes en visioconférence) ont été remplis afin que **les personnes se positionnent sur les sous-actions jugées prioritaires d'une part et sur celles sur lesquelles ils souhaiteraient s'investir d'autre part** ainsi que sur les structures qu'il serait pertinent d'associer pour la réalisation de ces sous-actions. Un espace libre permettait également d'ajouter des sous-actions qui n'auraient pas été proposées. Suite à cette phase de vote, une sélection d'une ou deux sous-actions par axe a été effectuée. Ces sous-actions ont alors été **approfondies** au cours d'échanges sur leur contenu ainsi que sur les **freins** et les **leviers** identifiés pour leur mise en œuvre.

### 4.2.3. AXE SENSIBILISATION

- **Fiches-actions associées**

- S1 – Former les professionnels au suivi des papillons et à la gestion de leurs habitats
- S2 – Sensibiliser les acteurs du territoire aux papillons et à leur conservation

- **Sous-actions proposées**

Sous-actions	Sous-action jugée prioritaire	Sous-action sur laquelle les partenaires souhaitent s'investir
--------------	-------------------------------	--

#### Sous-actions proposées au vote

Sensibiliser et accompagner les gestionnaires d'espaces naturels : PN, PNR, RNN, RNR, N2000, ENS, ONF	18	8
Sensibiliser et accompagner les services biodiversité de l'état : ARB, OFB, DREAL, DDT	14	9
Sensibiliser les acteurs du monde agricole : agriculteurs, éleveurs, chambres d'agriculture, lycées agricoles	26	13
Sensibiliser les scolaires et le grand public	7	15
Sensibiliser les acteurs à ne pas boiser les milieux ouverts	13	5
Organiser ou contribuer à un séminaire PNA papillons à l'échelle régionale ou biogéographique	3	4

#### Sous-actions ajoutées par les partenaires lors du comité

Sensibiliser les élus	-	-
-----------------------	---	---

- **Sous-action développée**

- « **Sensibiliser** » *les acteurs du monde agricole*

On constate que **peu de représentants du monde agricole sont présents** au Cotech de ce jour. Pour les autres acteurs présents, certaines des représentations initiales vis-à-vis du monde agricole ne sont pas toujours positives. Pour certains, les agriculteurs sont peu soucieux de la biodiversité. Ils ont très peu de disponibilité notamment en temps pour ce genre de sujets, leurs priorités résident dans la nécessité de rentabilité de leur exploitation et la PAC incite à une agriculture incompatible avec la conservation des espèces. Il est rappelé la nécessité de se projeter au-delà des caricatures qui ne

permettent pas d'avancer. Le monde de l'agriculture évolue et de nombreux agriculteurs prennent conscience du déclin de la biodiversité et de sa nécessaire intégration dans les exploitations.

La **balance intégration de la biodiversité / viabilité de l'exploitation** devient de plus en plus instable dans les modèles agricoles les plus communs. La PAC semble inciter en outre à charger les pâtures en bovins qui prennent la place des ovins avec des effets sur les habitats néfastes aux papillons. Selon certains, la problématique de la PAC est supra régionale avec des normes européennes et des systèmes de proratisation qui sous-considère les milieux de landes comme des zones moins agricoles. Il y aurait la nécessité de sortir du système de compensation financière afin mieux encourager la prise en compte de la biodiversité. Selon les représentants de la chambre d'agriculture présents, la conditionnalité PAC aurait évolué vers davantage d'exigences pour les agriculteurs. Dans le cadre des MAEC, des formations seront imposées dans un délai de deux ans aux agriculteurs qui s'engageront. Dans cette optique, les naturalistes doivent s'impliquer auprès des animateurs des PAEC. Le PNA et les associations naturalistes doivent jouer un rôle moteur dans ces évolutions.

Le budget dédié aux MAEC ne permettant pas de proposer la contractualisation de mesures sur l'ensemble du territoire, des zones prioritaires sont retenues telles que les sites Natura 2000 au titre des enjeux de biodiversité. Il en résulte que **tout un pan de la profession n'est pas sensibilisée** et notamment certaines exploitations pouvant potentiellement être les plus impactantes.

D'autre part, la **diversité des agriculteurs/agricultures** (des petites exploitations paysannes aux très gros GAEC i) et de leurs pratiques (du plus extensif au plus intensif) qui cohabitent sur un territoire nécessiterait l'élaboration d'approches adaptées à chaque contexte, ce qui complexifie la tâche. Les singularités des grands territoires/paysages impliquent des objectifs différents pour la biodiversité, par exemple en grande plaine agricole (Beauce...), les combats cibleront modestement les espèces communes, alors qu'en zone montagne des espèces rares et spécialistes seront ciblées.

Enfin, parmi les freins identifiés pour la mise en œuvre de cette action, les **contraintes environnementales liées aux changements climatiques** sont de plus en plus prégnantes, elles provoquent notamment un manque de fourrage qui incite à mettre en production des milieux initialement riches en biodiversité (causses, garrigues...).

Pour contrebalancer ces difficultés il est nécessaire de s'appuyer sur **des personnes référentes du monde agricole**, connues et reconnues dans le milieu, et sensibles aux enjeux environnementaux. Il serait pertinent de s'appuyer sur le partage d'expériences vécues parmi leurs pairs dans un objectif d'effet « boule de neige » (réseau [Paysans de nature](#), [Pâtures et Papilles](#), ou via des programmes [Life BiodivPaysanne](#) (CEN), des [Terres et des ailes](#) (LPO)...). Les voix d'agriculteurs venant du monde naturaliste seraient à priori moins entendues que celles venant d'agriculteurs conventionnels qui changent leurs pratiques. Les territoires particuliers ou les espèces à forts enjeux pourraient être visés pour l'élaboration de projets communs en mettant en œuvre des actions ciblées. Le porter à connaissance naturaliste est important pour combler le manque de connaissance des enjeux du monde agricole et l'entrée plante hôte est parlante pour les agriculteurs.

Les **outils pédagogiques doivent être coconstruits avec les agriculteurs**. L'organisation de journées techniques d'échanges en collaboration avec les agriculteurs et les acteurs connexes, en mettant au cœur des échanges la visite de leurs parcelles et la biodiversité existante, semble essentiel. Des interventions en petits groupes de participants permettraient des échanges plus constructifs. Cela

permettrait en outre aux écologues de prendre conscience des difficultés que rencontrent les agriculteurs et inciterait la recherche de solutions avec eux et leurs conseillers agricoles. Certains acteurs du monde agricole peuvent être des **alliés sur cette thématique, les syndicats agricoles, GT territoires et biodiversité de la chambre d'agriculture, les élus** et l'IPAMAC (Inter-Parcs du Massif central), les organismes d'enseignement agricole, sont plus écoutés et pourraient transmettre des informations notamment sous forme de données concrètes via leurs lettres d'info. Les canaux stratégiques à activer peuvent être différents selon les départements.

D'autre part l'utilisation d'un **vocabulaire accessible et adapté** semble primordiale. Un partenariat avec des sociologues semble approprié afin de définir des éléments de langage, des mots et des sujets qui font sens aux yeux du monde agricole.

L'importance de **parler de « valeur agricole »** ressort parmi les leviers de valorisation d'une profession qui souffre d'une vision tendant à être négative de la part de la société civile. En outre, il faudrait travailler à l'élaboration d'un outil, porté par les agriculteurs, qui mette en avant les enjeux agronomiques que représentent les parcelles qui sont intéressantes pour les papillons. Cela permettrait par exemple de valoriser des prairies permanentes qui sont intéressantes pour les papillons.

Concernant l'utilisation des produits phytosanitaires il est nécessaire de comprendre dans quelle démarche ils sont utilisés (pas le choix pour des questions de rentabilité, incitation des groupes phytopharmaceutiques...) pour les accompagner et les inciter à adapter leurs pratiques via les canaux adaptés (chambres, véto...).

- **Ressources :**

<https://www.paysansdenature.fr/medias/le-jeu/>

Un jeu pour présenter Paysans de nature et se mettre dans la peau d'un paysan

## 4.2.4. AXE CONNAISSANCES

- **Fiches-actions associées**

- C1 – Poursuivre l'inventaires des espèces
- C2 – Améliorer les connaissances sur les espèces
- C3 – Suivre l'évolution des populations de papillons
- C4 – Valoriser les connaissances acquises sur les papillons

- **Sous-actions proposées**

Sous-actions	Sous-action jugée prioritaire	Sous-action sur laquelle les partenaires souhaitent s'investir
--------------	-------------------------------	--

### Sous-actions proposées au vote

Evaluer la qualité et orienter des prospections à différentes échelles	15	8
Inventaires papillons et enjeux PNA dans le cadre des ABC	6	7
Réalisation d'études spécifiques sur l'écologie des espèces	23	12
Préciser l'identification et la répartition des papillons méconnus (DD en liste rouge)	20	11
Relancer ou participer à la dynamique des suivis nationaux STERF/EBMS en Occitanie	9	7
Centraliser et faciliter la mise à disposition des connaissances régionales sur les papillons (données, publications, rapports)	13	5

- **Sous-actions développées**

- **Réalisation d'études spécifiques sur certaines espèces**

On constate un **manque cruel de connaissances** sur les causes des disparitions des espèces, les trames, la fonctionnalité, la connectivité, les dispersions, l'écotoxicologie... L'amélioration des connaissances est donc indispensable sur de nombreux sites notamment avec l'entrée plante hôte. Au niveau du PRA, une **actualisation d'une BDD des traits de vie** des espèces est en cours à l'échelle Occitanie, il s'agit d'éléments clefs pour les gestionnaires. Il est essentiel d'actualiser et de diffuser le catalogue des plantes hôte par espèce par domaine biogéographique en lien avec les régions voisines (PACA, NA, AURA). Les guides des régions voisines sont des ressources intéressantes (vérifier cependant si les plantes citées ont été vérifiées localement ([Guide des rhopalocères de Catalogne](#), [Atlas des papillons de jour et zygènes de PACA](#), [Atlas des papillons de jour d'Aquitaine](#))).

Les structures gestionnaires déplorent le **manque de cahiers des charges disponibles** pour choisir un protocole adapté à une question posée. Les informations sont lacunaires concernant la meilleure gestion pour telles espèces dans telles situations. Ce travail de compilation doit être mené en concertation afin d'avoir des éléments clefs à diffuser aux gestionnaires. **Au niveau national un cahier de gestion est en cours d'élaboration** – ne pas hésiter à consulter les animateurs des autres régions

et même Catalans et Andorrans. Le PNA peut permettre de mettre en lien les initiatives avec les intérêts des uns et des autres. Dans ce cadre, du temps pourrait être financé pour de l'assistance technique auprès des gestionnaires. Néanmoins, l'écologie d'une même espèce peut être différente selon les territoires ce qui ne rend pas forcément transposable un travail qui a été produit sur une population particulière. Par exemple de la biblio est disponible dans le nord de l'Europe sur les *Phengaris* or les conditions de développement des fourmis ou des *Phengaris* ne sont pas les mêmes entre l'Angleterre et l'Occitanie.

Par ailleurs, **le monde de la recherche en France n'accompagne encore que rarement les démarches régionales** et trop peu de partenariats inter-compétences (écotoxicologie...) voient le jour. Or cela prend beaucoup de temps de faire une étude fine sur l'écologie d'une espèce et certains travaux ne pourraient être portés que par les acteurs de la recherche.

Une **centralisation des informations sur l'identification des espèces** issue d'un travail de compilation, dans un but de diffusion serait indispensable. D'autre part, un annuaire de référents à l'échelle départementale voire nationale des structures/personnes compétentes au niveau de l'identification spécifique (pièces génitales...) devrait être diffusé. Cela permettrait par exemple de palier à certaines difficultés d'identifications d'espèces et/ou de plantes hôtes. Pour gagner en efficacité il serait pertinent de mutualiser les démarches sur une espèce en particulier à l'échelle de la région ou de plusieurs régions (ex : étude génétique sur les populations de *Parnassius apollo* dans les massifs français [portée par le LECA](#)). Une des forces du PNA est de sortir de l'échelle régionale et d'avoir des protocoles communs avec autres régions du même domaine biogéographique et de s'appuyer sur les forces en présence des autres régions. Toujours dans un but de meilleures connaissances pour une meilleure gestion il serait essentiel d'augmenter les échanges avec les régions/pays limitrophes pour améliorer la méthodologie.

- *Ressources*

[Floralab](#) est un projet intégrant amélioration des connaissances sur les plantes hôtes et gestion conservatoire en lien avec les Catalans. Orienté azuré des mouillères et gentiane.

- ***Préciser l'identification et la répartition des papillons méconnus (DD en liste rouge)***

En plus des réels **manques de connaissances sur l'écologie**, l'habitat et les interactions plante-hôte des espèces, de vraies difficultés d'identification se posent pour certaines espèces (évaluées en DD dans la liste rouge Occitanie) et nécessitent des compétences particulières. De nombreuses erreurs de détermination perdurent du fait de guides qui indiquent parfois des critères pas toujours fiables (critères alaires). Il est nécessaire de créer et mettre à disposition des **collections de référence avec des genitalias** et de faire connaître les outils existants, notamment pour les [genitalias des Pyrgus](#) ou pour les [Procris](#), afin de disposer des variations de pièces génitales. D'autre part, un outil pédagogique approprié pourrait être élaboré, ciblant les espèces DD, et présentant les critères recommandés, les confusions possibles avec les autres espèces, les éventuelles incertitudes d'espèces de plante hôte, la répartition supposée et des conseils de prospections et de collectes, des personnes référentes.

Dans le cadre du PRA des fonds pourraient être recherchés pour mener des **études génétiques**, mais les suivis génétiques sont plus difficilement finançables étant donné qu'il s'agit d'espèces non protégées et non prioritaires.

A cela s'ajoute la **problématique éthique** pour certains naturalistes de tuer un papillon dans l'objectif de le déterminer (nécessaire par exemple pour certains papillons du genre *Pyrgus* et pour les procris, par dissection des pièces génitales).

L'acquisition de suffisamment de données pourrait permettre d'argumenter que ces espèces sont menacées. Les complexes d'espèces ne sont pas (encore) disponibles à la saisie dans le référentiel national TaxRéf. Afin de limiter les erreurs, il faudrait saisir les données en complexe d'espèces pour les individus non conservés.

En outre, certains territoires souffrent d'un manque de données de manière globale. Un document d'évaluation de la qualité de prospection par territoire pourrait être élaboré et diffusé cette année à l'échelle départementale, basé sur les données SINP 2022 (projet régional Clediomitoc). L'ANA signale que du temps peut être pris en charge dans le cadre de l'Atlas des papillons d'altitude en Ariège.

Une fois de plus un **manque de transversalité** est relevé sur ce sujet, un besoin de lien avec les labos de recherche afin de créer des projets à l'échelle biogéographique est signalé. D'autre part une coopération avec des botanistes et le CBN pourrait inciter à relever les plantes hôtes, comportements de ponte et chenilles.

Enfin, parmi les espèces présumées **éteintes** de la région, la Vanesse des pariétaires (*Polygonia egea*) est à retrouver en Occitanie, il existe des suspicions récentes de présence de l'espèce dans les Cévennes et l'Hérault à confirmer par des preuves (photos, captures).

## 4.2.5. AXE GESTION ET CONSERVATION

- **Fiches-actions associées**

- G1 – Améliorer la prise en compte des espèces dans les espaces naturels gérés
- G2 – Entreprendre et poursuivre des opérations de gestion conservatoire en faveur des papillons
- G3 – Améliorer la prise en compte des papillons dans la stratégie des aires protégées
- G4 – Améliorer la prise en compte des espèces dans la séquence ERC et dans les politiques d'aménagement du territoire
- G5 – Mettre à jour la liste rouge régionale

- **Sous-actions proposées**

La Liste rouge nationale de 2012 semble obsolète, notamment d'après les statuts des récentes listes rouges élaborées dans les régions en France, dont celles d'Occitanie et PACA. Il est envisagé une mise à jour pendant la durée du PNA, projet pas encore lancé mais pour lequel tous les opérateurs régionaux devraient être sollicités.

Sous-actions	Sous-action jugée prioritaire	Sous-action sur laquelle les partenaires souhaitent s'investir
--------------	-------------------------------	--

### Sous-actions proposées au vote

Accompagner les gestionnaires d'espaces naturels à la prise en compte des enjeux papillons	13	3
Recenser les retours d'expérience sur les mesures compensatoires (notamment translocation de plantes hôtes)	8	2
Orienter les MAEC et évaluer leur efficacité pour les papillons	4	5
Evaluer et limiter les impacts des pratiques pastorales en montagne	18	6
Identifier les difficultés pour la mise en œuvre d'opérations de gestion conservatoire en faveur des papillons	3	1
Identifier et hiérarchiser les stations prioritaires à protéger (acquisition foncière)	22	8
Etablir une liste régionale de protection	11	3

- **Sous-action développée**

- ***Evaluer et limiter les impacts des pratiques pastorales en montagne***

Les principaux **freins et leviers** identifiés sont :

En premier lieu un problème de vocabulaire, différent selon les acteurs est relevé. On note en particulier une variabilité de la perception de seuil de « surpâturage » par rapport à des indices (ex : grilles de raclages). Les seuils de surpâturage pour un éleveur ou un entomologiste sont assez différents. Un levier serait la création et diffusion auprès des structures animatrices d'un lexique des éléments de langage adaptés au public pastoral. Par exemple, utiliser l'entrée qualité fourragère et évolution paysagère serait intéressante pour convaincre les acteurs du monde de l'élevage. Dans le cas du surpâturage, celui-ci peut être contre-productif pour le maintien des milieux ouverts, quand il favorise la germination de résineux pionniers sur les zones mises à nues, par exemple des genévriers ou mélèzes dans les sentes dans les Alpes. La formation des bergers et l'information de l'ensemble des structures intervenant en estive (éleveurs, Groupements Pastoraux, autres gestionnaires d'estives collectives, structures d'animation pastorale ...) devrait également être améliorée pour intégrer une partie « prise en compte de la biodiversité » avec une notion de disponibilité florale pour les papillons et la manière de l'appréhender sur le terrain.

L'agriculture de montagne connaît depuis des décennies une mutation profonde, dans un contexte de recherche de rentabilité, avec des problématiques d'intensification (augmentation de la taille des troupeaux et baisse de la conduite et du gardiennage) et la contrario de déprise (notamment en zones de moyenne montagne). On observe une synergie des problématiques (antiparasitaires, surpâturage, assèchement...) qui conduit à une dégradation des estives d'années en années. L'impact des antiparasitaires n'est pas assez étudié (risque d'impact fort lorsque des éleveurs effectuent les traitements de leurs troupeaux juste avant la montée en estive entraînant un risque de relargage important dans les pâturages de molécules problématiques).

Un travail d'animation au niveau des réseaux vétérinaires permettrait d'agir en amont. De même que la formation et l'accompagnement des bergers, groupements pastoraux, fédérations pastorales via une animation territoriale adaptée (réseau N2000, MAEC...).

Plutôt que de changer un système global, il faudrait se focaliser sur la promotion de quelques actions largement anticipées et préparées en amont qui peuvent fonctionner sur certains sites Natura 2000, qui appartiennent à des collectivités et ont besoin d'accompagnement pour avancer.

L'incidence du changement climatique qui provoque des montées en estive plus précoces ou un abandon de certains secteurs par manque d'eau, avec un risque de concentrer les troupeaux (notamment les bovins) au niveau des zones humides est également évoqué. L'abandon des pratiques de fauche (animaux dehors toute l'année) favorise la fermeture de certains milieux et le surpâturage des zones ouvertes en tentant d'y suppléer par une gestion pastorale.

On pourrait valoriser la conservation des zones humides, ainsi que la réouverture d'estives à des étages intermédiaires, aussi dans un intérêt de ressource pour les éleveurs (attention toutefois à la sur-fréquentation des zones humides).

Même dans les espaces naturels protégés (Réserves et Parcs), la gestion pastorale semble régulièrement difficilement cadrée, avec des milieux ouverts dégradés, moins riches en papillons dans des cœurs de réserves que des vallées voisines hors réserves. Ce constat est parfois lié à un aspect socio-économique du pastoralisme qui « maintient les paysages ouverts » mais, du fait de ses évolutions (intensification/déprise), altère régulièrement les habitats des espèces. La formation des personnels aux enjeux pollinisateurs, dont les papillons de jour, permettra d'accélérer la prise de conscience au-delà des entomologistes avertis et la discussion auprès des élus et éleveurs locaux.

- ***Identifier et hiérarchiser les stations prioritaires à protéger (acquisition foncière)***

Cette sous-action a également été jugée prioritaire pour les odonates et a été développée pour les libellules (voir plus haut).

Le choix est fait de terminer la journée à l'heure et de consacrer le temps restant à des questions libres.

### 4.3. AUTRES POINTS

La fin de la journée est consacrée à un temps de questions libres.

- Comment les **données STERF** saisies dans des portails régionaux peuvent-elles contribuer aux échelles nationales et européennes ? Un certain nombre de données et de transects ne semblent pas être remontés (G. Riou)
- Quelle est la prise en compte des protocoles nationaux ou européens dans les données qui remontent au SINP ? (S. Danflous)

Les informations liées aux données protocolées ne sont pas ou mal prises en compte dans le SINP et rentrent au même titre que des données non protocolées.

Mathieu de Flores (Opie) a repris l'animation du STERF : [mathieu.deflores@insectes.org](mailto:mathieu.deflores@insectes.org) et est l'interlocuteur à contacter pour transmettre les données STERF non déposées sur Vigie Nature ou si certaines données ne sont pas remontées comme estampillées STERF. Pour en savoir plus sur le STERF : <https://papillons.pnaopie.fr/sterf/> - <https://butterfly-monitoring.net/fr>

L'application mobile européenne (déjà traduite en français) devrait reprendre tous les transects historiques du STERF qui seront importés.

A signaler également l'existence d'un module de saisie des données STERF dans Geonature (développé par Cistude Nature et Nature En Occitanie) dans le cadre du programme Sentinelles du Climat.

- Etablir une liste rouge régionale de protection paraît prioritaire mais la Dreal avait proposé une **méthode de hiérarchisation des espèces** ? (V. Lacaze)

La Liste de hiérarchisation des espèces de DREAL LR a été validée en CSRPN mais assez critiquée étant donné qu'elle ne prend en compte que les espèces à statut pour l'entomofaune (PN, DH...) et ne tient pas compte des espèces menacées. La DREAL suit et encourage l'élaboration et la mise à jour des listes rouges.

Les projets d'aménagement sont de plus en plus nombreux, une réflexion commune associée à un travail juridique est à mener afin de prendre en compte les espèces menacées. Il est rappelé que les listes existantes ne sont pas toujours respectées ou prises en compte (hétérocères, coléoptères).

Le manque d'un statut de protection régionale pour une prise en compte des espèces les plus menacées est pointé par de nombreux naturalistes.

## 5. CONCLUSION

---

Le comité se clôture en rappelant que le travail ne s'arrête pas à cette journée et que les animateurs du CEN Occitanie et de l'Opie restent disponibles pour continuer les échanges et sont mobilisables tout au long de l'année.

## 6. ANNEXE

---

En complément de ce compte-rendu est également jointe la présentation Powerpoint partagée tout au long de la journée par les animateurs (nationaux et régionaux).